

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **87401401.2**

(51) Int. Cl.⁴: **D 05 C 17/00**

(22) Date de dépôt: **22.06.87**

(30) Priorité: **04.07.86 FR 8609713**

(43) Date de publication de la demande:
24.02.88 Bulletin 88/08

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

(71) Demandeur: **FABRICATION D'OUVRAGES DE DAMES**
Société Anonyme :
Côte de la Justice
F-77100 Mareuil les Meaux (FR)

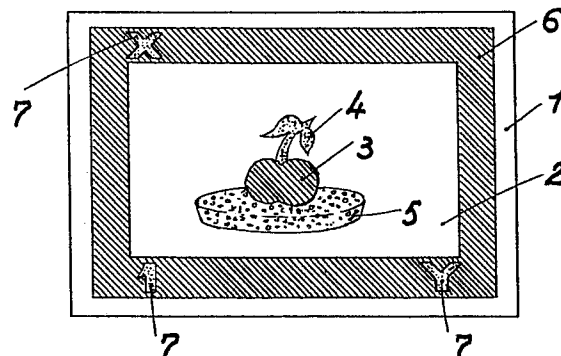
(72) Inventeur: **Louiche, Claude**
Avenue Champs Elysées-La Pomponnette
F-77400 Pomponne (FR)

(74) Mandataire: **Vander-Heym, Serge**
CABINET R. VANDER-HEYM 172, Boulevard Voltaire
F-75011 Paris (FR)

(54) **Procédé de fabrication de canevas et analogues imprimés par sérigraphie.**

(57) Procédé de fabrication de canevas et analogues imprimés par sérigraphie caractérisé en ce que pour imprimer les inscriptions usuelles, entourant le modèle on utilise l'effet contrasté de deux couleurs choisies parmi celles du modèle.

Fig.1



Description

La présente invention est relative à un procédé de fabrication de canevas et analogues imprimés par sérigraphie.

Il est bon de rappeler comment est obtenu un cadre de sérigraphie.

Dans un premier temps, on réalise un typon comportant des parties transparentes et des parties opaques qui correspondent à un fragment du motif à reproduire. Ce typon est appliqué sur un écran des sérigraphie, préalablement enduit d'une émulsion photosensible, soluble à l'eau et qui a la particularité de durcir sous l'effet des rayons ultraviolets. L'ensemble est insolé puis, après enlèvement du typon, l'écran est développé. Sous les parties ayant été masquées par celles opaques du typon, l'émulsion se dissout et laisse libre les mailles du tissu de l'écran qui laisseront passer les colorants lors de l'impression.

Un canevas se présente, dans le commerce, sous la forme d'une toile perforée comportant en son centre la reproduction en couleurs de la broderie à réaliser.

Naturellement, autour de la reproduction, il est nécessaire d'imprimer un certain nombre d'inscriptions tel que la marque du fabricant, le numéro d'ordre du canevas, le titre de l'oeuvre à broder, etc.

Dans tous les cas, il est nécessaire de créer autant de typons et de cadres de sérigraphie qu'il y a de couleurs dans les modèles à réaliser. C'est une opération longue et coûteuse.

Comme la toile du canevas antique a généralement un couleur grise ou beige, seules les couleurs foncées peuvent être utilisées pour imprimer les inscriptions.

Mais, si le modèle à broder comporte uniquement des couleurs claires, il faut réaliser un typon et un cadre de sérigraphie supplémentaire pour imprimer les inscriptions à l'aide d'une couleur foncée.

Le procédé de l'invention qui remédie, entre autres, aux inconvénients ci-dessus, consiste à réaliser un encadrement autour du modèle à l'aide de deux couleurs choisies parmi celles du modèle en fonction de l'effet de contraste qu'elles produisent.

Le procédé de l'invention sera mieux compris par la description qui va suivre, faite en se référant aux dessins annexés, à titre d'exemple indicatif seulement, sur lesquels :

La figure 1 montre un canevas imprimé selon le procédé de l'invention ;

Les figures 2 à 7 illustrent le procédé de l'invention.

Selon un mode de réalisation, la figure 1 montre un canevas imprimé par sérigraphie sur une toile 1, usuelle, dont la partie centrale 2, qui correspond à la partie à broder, comporte un modèle constitué par exemple, par une pomme 3, à feuilles 4, reposant sur un plat 5.

Pour fixer les idées, la pomme est jaune, les feuilles sont vert pâle et le plat est bleu pâle.

Selon l'invention, cette partie centrale 2 est

entourée d'une bande colorée 6, en l'espèce en jaune, présentant des inscriptions 7 imprimées en une autre couleur, en l'espèce, en vert pâle (lettres X et Y et chiffre 1 sur les dessins).

Pour obtenir ce résultat, on réalise un premier typon 8 (figure 2), comportant aux emplacements prévus pour les inscriptions des parties opaques 9 dont les dimensions sont supérieures à celles desdites inscriptions, puis on associe ce typon et un typon 10 dont les dimensions sont égales à celles de la surface à broder du canevas à obtenir, ledit typon 10 correspondant à la couleur selon laquelle on veut réaliser lesdites parties 9 et comportant donc, selon l'exemple représenté, un masque reproduisant le contour des feuilles 4. De cette façon, on obtient un typon 11 définitif qui permettra de réaliser un cadre de sérigraphie correspondant à la couleur vert pâle (figure 4).

On réalise, ensuite, un second typon 12 dont la partie centrale 13 est transparente ou évidée et qui comporte un encadrement 14 opaque qui, en dimensions, correspond à l'encadrement 6 de la figure 1 et des parties transparentes 15 correspondant aux inscriptions 7 (figure 5). On associe ensuite ce typon avec un typon 17 correspondant à la couleur choisie et qui, selon l'exemple représenté, comporte un masque reproduisant le contour de la pomme 3.

De cette façon, on obtient un second typon définitif 18 qui permettra de réaliser un cadre de sérigraphie correspondant à la couleur jaune (figure 7).

Il ressort des explications ci-dessus que l'impression des inscriptions s'effectue à l'aide de deux couleurs choisies, en fonction du contraste qui existe entre elles, parmi celles utilisées pour réaliser le modèle ce qui évite la réalisation d'un cadre de sérigraphie uniquement pour les inscriptions d'où un gain de temps important.

Il faut noter aussi que les typons 8 et 12 nécessaires à la réalisation des deux écrans destinés aux inscriptions sont plus grands que ceux correspondant aux autres couleurs et que, de ce fait, ceux-ci peuvent servir pour tous les modèles de mêmes dimensions. Seul le typon 12 est partiellement retouché pour modifier, par exemple, le numéro du modèle (selon les dessins, remplacement du chiffre "1" par le chiffre "2") mais une telle retouche est très facile à réaliser.

La réalisation des cadres correspondant aux autres couleurs est effectuée de façon usuelle.

De même, l'impression du canevas s'effectue en utilisant en premier le cadre correspondant à la couleur la plus claire pour terminer par celui correspondant à la couleur la plus foncée.

Revendications

1-Procédé de fabrication de canevas et

analogues imprimés par sérigraphie, caracté-
risé en ce que pour imprimer les inscriptions
usuelles, entourant le modèle, on utilise l'effet
contrasté de deux couleurs choisies parmi
celles du modèle.

5

2-Procédé de fabrication de canevas et
analogues imprimés par sérigraphie, selon la
revendication 1, consistant à réaliser un typon
d'encadrement (8) comportant des parties
opaques (9) aux emplacements destinés aux
inscriptions, à combiner ce typon avec celui
(10) du modèle correspondant à une couleur
déterminée, à réaliser le cadre de sérigraphie
de la façon connue, à réaliser un second typon
d'encadrement (12) comportant un encadre-
ment opaque (14) et des parties transparentes
reproduisant les inscriptions à réaliser, à com-
biner ce typon avec celui (17) du modèle
correspondant à une autre couleur et à réaliser
le cadre de sérigraphie de cette couleur de la
façon usuelle ainsi que les cadres correspon-
dant aux autres couleurs.

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

0256895

Fig.1

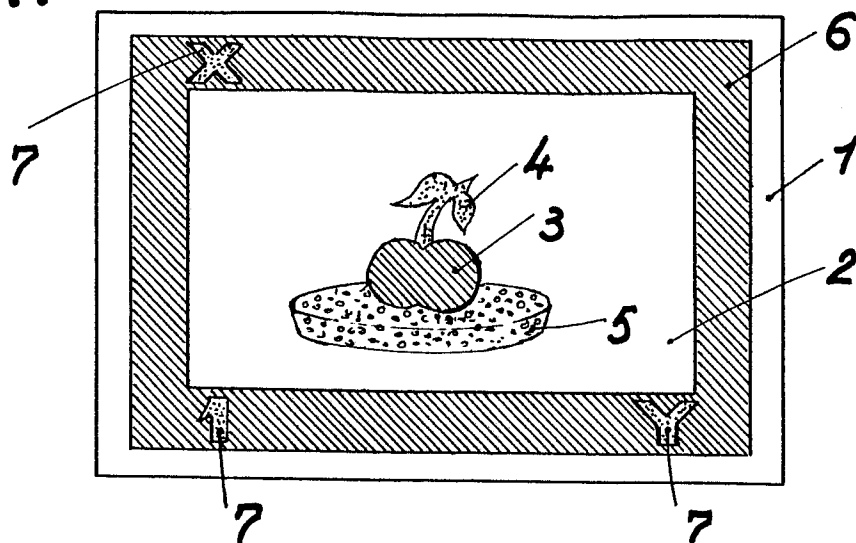


Fig.2

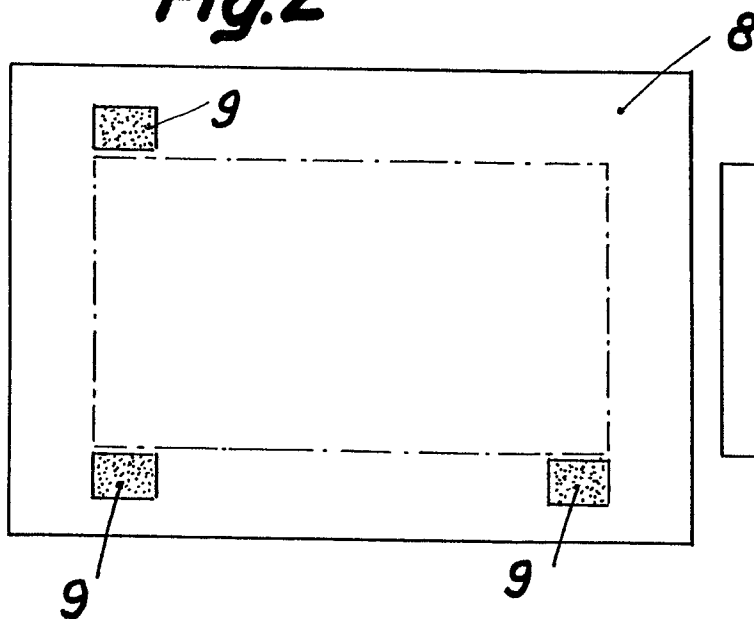


Fig.3

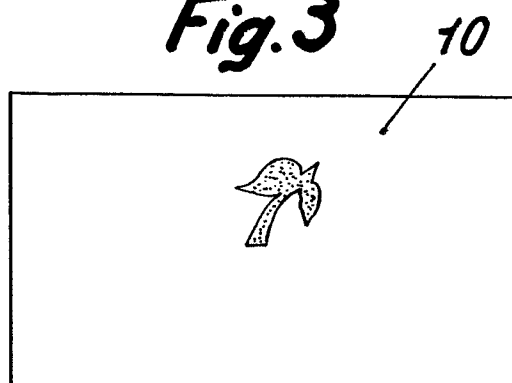
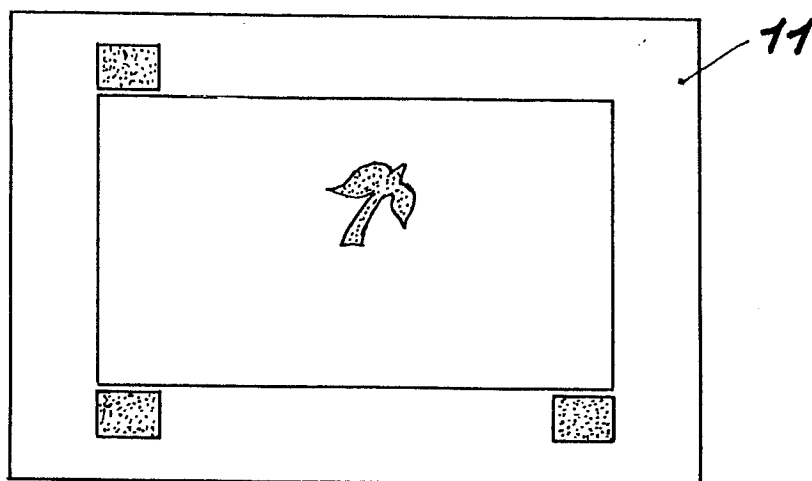


Fig.4



0256895

Fig.5

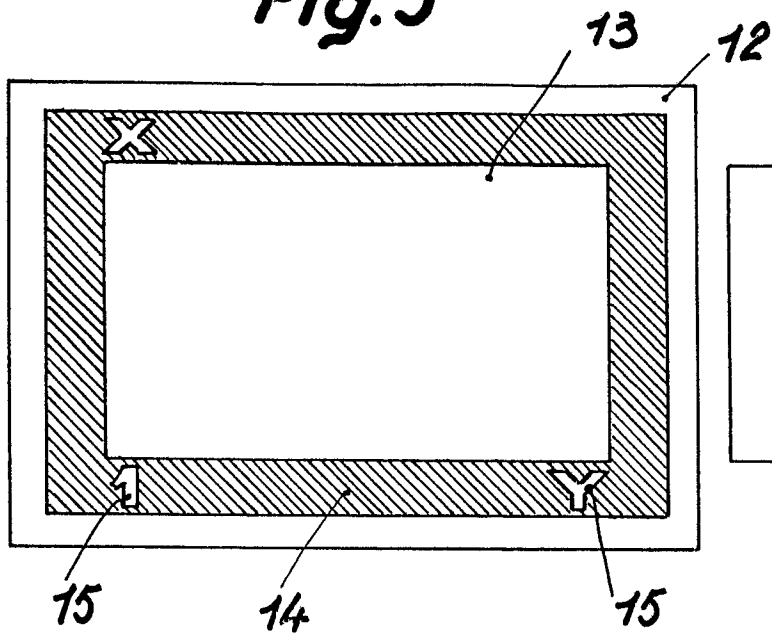


Fig.6

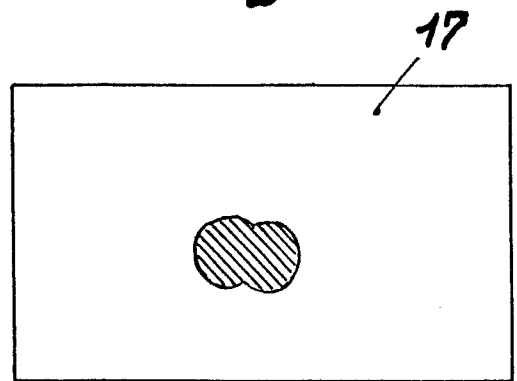
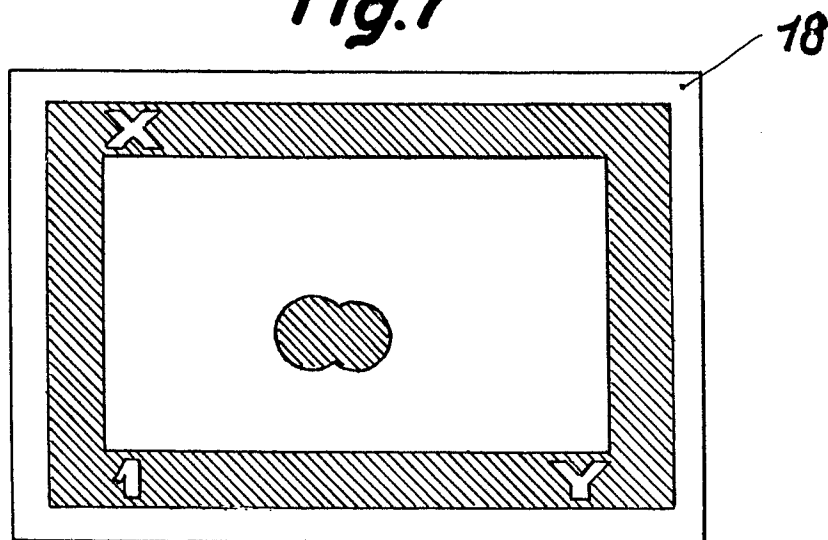


Fig.7





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 87 40 1401

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	DE-A-3 334 705 (BILLER) * Page 5, paragraphe 5 *	1	D 05 C 17/00
A	FR-A- 911 059 (LAMBERT) * En entier *	1	
A	DE-C- 329 265 (SÖLLINGER) * En entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			D 05 B D 05 C
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 08-11-1987	Examineur VUILLEMIN L.F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	